Envoyé en préfecture le 20/02/2025
Reçu en préfecture le 20/02/2025
Publié le
ID : 021-200048544-20250218-2025_05-DE

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de l'Auxois Morvan

Extrait du registre des délibérations

Comité syndical du 18 février 2025
Délibération n° 2025-05

Objet de la délibération : Demande de subvention ingénierie LEADER 2025 – Programme 2023-2027

Président : Patrick MOLINOZ

Secrétaire de séance : Laurence PORTE

Lieu de la réunion : Venarey-Les Laumes

Nombre de membres du Comité Syndical : 47 titulaires (et 47 suppléants)

Nombre de membres présents : 30 (dont 31 votants)

Date de convocation : 8 février 2025

L'an deux mille vingt cinq le dix huit février à quatorze heures trente, les Membres du Comité Syndical du PETR du Pays de l'Auxois Morvan, désignés par les Conseils Communautaires, légalement convoqués, se sont réunis salle Clemenceau à Venarey-Les Laumes, sous la présidence de Monsieur Patrick MOLINOZ.

Membres présents : Alain BECARD, Philippe LUCOTTE, Danielle MATHIOT, Maryse NADALIN, Laurence PORTE, Dominique BOUISSON, (Montbardois) ;
Arnault LEMAIRE, Gérard VERDREAU, Michel ROIGNOT, Marc CHEVILLON, Pascal CHAUVENET (Ouche et Montagne) ;
Patrick MOLINOZ, Florence DELARUE, Gilbert THOREY, Amandine MONARD, Jean-Marc RIGAUD, Guy MONIN, Bernard FRANJOU (Pays d'Alésia et de la Seine) ;
Pierre POILLOT, Denis NEAULT, Eveline DELOINCE, Patrick BLIGNY (Pays d'Arnay-Liernais) ;
Maryse BOLLENGIER, Hervé LOUIS, Annick BAKRY, Jean-Paul QUESTÉ, Jean-Marie SIVRY, (Saulieu) ;
Martine EAP-DUPIN (pouvoir de Véronique ILLIG), Catherine SADON (pouvoir de Jean-Michel PETREAU), Bernard CLERC, (Terres d'Auxois).

Membres excusés : Yves BILBOT, Marc GALZENATI, Colette RÉMOND, Aurélio RIBEIRO (Montbardois) ; Patrick SEGUIN, Paul ROBINAT, Thierry JEAN, Jean-Paul BOULÈRE (Ouche et Montagne) ; Marie-Christine LENOIR (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Patrice DORMENIL, Gérard SAGETAT, Francis GUYOT (Pays d'Arnay-Liernais) ; Françoise GUERRIER, Eric LESNIEWSKA-CHOQUET (Saulieu) ; Jean-Michel PETREAU, Jean-Marie VIRELY, Eric BAULOT, Samuel GALAUD, Patricia NORE RENOT, Véronique ILLIG (Terres d'Auxois).

PAYS AUXOIS MORVAN
www.auxoismorvan.fr
03 80 49 65 09
13 rue de l'hôtel de ville
21350 Vitteaux

Envoyé en préfecture le 20/02/2025
Reçu en préfecture le 20/02/2025
Publié le
ID : 021-200048544-20250218-2025_05-DE

Depuis le 22 août 2023, le Pays Auxois Morvan a conventionné avec le conseil régional de Bourgogne Franche Comté, afin de porter un programme européen LEADER pour la période 2023-2027.
Une ingénierie est nécessaire afin de mettre en œuvre le programme, et de commencer à accompagner les porteurs de projets dans le dépôt de leur demande d'aide.
Pour ce faire, pour l'année 2024, l'animation du programme LEADER 2023-2027 sera répartie comme suit :

* Chargée de mission LEADER : 0,93 ETP en charge de la mise en œuvre de la stratégie locale de développement pour le programme LEADER 2023-2027 (soit 1500 heures)
* Gestionnaire LEADER : 0,87 ETP en charge de la gestion administrative des dossiers LEADER (soit 1 400 heures).

Il est proposé le plan de financement suivant :

Dépenses		**Recettes**		
Poste de dépenses	Montant	Co-financeur	Taux d'intervention	Montant
Frais salariaux	90 408,86 €	**LEADER**	**80,00 %**	**85 237,47 €**
Coûts indirects	13 561,33 €			
Forfait frais de déplacement	2 576,65 €	Autofinancement	20,00 %	21 309,37 €
Total	**106 546,84 €**	**Total**	**100 %**	**106 546,84 €**

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré par

Pour : 31
Contre : 0
Abstentions : 0

1) Valide le projet et le plan de financement ;
2) Autorise Madame la Vice-Présidente en charge des fonds européens à solliciter l'aide de l'Europe dans le cadre du programme LEADER 2023-2027 du Pays Auxois Morvan pour le financement de l'ingénierie dédiée ;
3) Autorise l'autofinancement à appeler des fonds européens FEADER ;
4) Accepte la prise en charge par son autofinancement de cofinancements éventuels non obtenus ;
5) S'engage à informer la Région de toute modification du projet et du plan de financement ;
6) Autorise Madame la Vice-Présidente en charge des fonds européens à signer tous les documents relatifs à cette demande.

Pour extrait certifié conforme,

Patrick MOLINOZ

Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
du Pays de l'Auxois-Morvan

Ampliation adressée à :
Monsieur le Préfet de la Région de Bourgogne Franche-Comté, Préfet de la Côte-d'Or,